

## AU SERVICE DE TOUS LES CITOYENS

L'UNSA-ICNA défend l'idée d'un service public universel du contrôle de la Navigation Aérienne, sur tout le territoire national, Métropole et Outre-Mer, et pour tous les usagers. Ce service doit être rendu exclusivement par la DSNA, administration d'Etat qui gère l'ensemble des organismes de contrôle.

### Une péréquation des coûts cruciale

Parce que le niveau de sécurité ne peut dépendre du terrain de destination, de l'altitude demandée ou du centre

traversé, l'UNSA-ICNA estime que le **financement des organismes de contrôle – qu'ils soient d'aérodrome, d'approche ou d'en-route – est une question d'ordre national** et que la péréquation des coûts, verticale et horizontale, doit être maintenue à tout prix.

### Une certaine idée de l'équité

Le transport aérien commercial est une activité hautement concurrentielle. **La Fonction publique est garante de notre indépendance vis-à-vis**

**des contraintes commerciales et économiques**, et elle est donc synonyme de justice pour nos usagers.

### Contre la marchandisation de l'activité

A l'heure où l'on parle de la privatisation totale du NATS anglais, et où la DFS allemande tente de racheter les tours de contrôle espagnoles, **l'UNSA-ICNA s'oppose aux tentatives de marchandisation du contrôle aérien**. La sécurité, c'est notre métier, pas un business !

## La Fonction publique, un atout !

Dans une France de plus en plus libérale, la Fonction publique est attaquée de toutes parts, et « fonctionnaire » en deviendrait presque une insulte. Pourtant, c'est le cadre le plus adapté pour notre activité, et une chance pour les ICNA. **Ne tombons pas dans ce travers : n'ayons pas honte de la Fonction publique !**

## CONCORDIA À LA DÉFENSE DE CE MODÈLE

L'intégration du prestataire (DSNA), du surveillant (DSAC) et du régulateur (DTA) dans une même administration d'Etat constitue une originalité sur la scène européenne. C'est pourtant le modèle choisi par la FAA d'une Amérique que

l'on sait pragmatique. La création d'un prestataire unique au niveau FABEC impliquerait malheureusement la disparition de ce modèle intégré.

**L'UNSA-ICNA défend une construction du FABEC**

**conforme à la démarche CONCORDIA, permettant le maintien de la DSNA et de la DGAC dans la Fonction publique**. Voter UNSA-ICNA, c'est soutenir CONCORDIA et donc un FABEC compatible avec la Fonction publique française.



## NOS REVENDICATIONS

**1 Le maintien de la DSNA au sein de la Fonction publique d'Etat.** L'UNSA-ICNA s'opposera à tout passage en Etablissement Public, qu'il soit Administratif (EPA), Industriel et Commercial (EPIC) ou Européen (MOSAIC).

**2 Une DSNA prestataire unique de contrôle,** sur tout le territoire national (métropole et Outre-Mer) et intégrant l'ensemble des services TWR/APP/ACC, financée grâce à une péréquation des coûts et permettant un accès uniforme et équitable au service du contrôle aérien pour les aéroports français.

**3 Une construction du FABEC pas à pas,** conformément à la démarche CONCORDIA, respectueuse des différences et des modèles professionnels, économiques et sociaux de chacun des pays membres.

**4 La création d'un statut de « détaché DSAC/DTA » pour les ICNA opérationnels intéressés,** permettant le développement d'une vraie culture transversale à la DGAC grâce à la généralisation des échanges entre grandes directions.

## UN CADRE ADAPTÉ

Le modèle français d'une DGAC unissant au sein de la Fonction publique d'Etat, prestataire, régulateur et surveillant, est un modèle d'excellence, à la performance démontrée.

### La Fonction publique n'est pas un carcan

Elle a toujours été capable de s'adapter aux besoins de la Navigation Aérienne française et aux revendications sociales des ICNA, et le sera encore demain. Souvenons-nous que **la Fonction publique et le statut ICNA ont permis à la DSNA d'être le prestataire n°1 en Europe.**

### Besoin de plus d'Etat

Ces dernières années ont vu la généralisation d'une politique de désengagement de l'Etat des services publics. Mais les enjeux du futur, et notamment ceux de développement durable nécessiteront de maîtriser l'ensemble de la chaîne d'action et de décision pour obtenir de vrais résultats. Le monde de demain aura besoin de plus de règles, plutôt que de « moins d'Etat ». **Une DGAC intégrée au sein de la Fonction publique d'Etat aura alors un rôle décisif à jouer.**

## ATTENTION AUX APPRENTIS SORCIERS

« Service public européen », « fonctionnaire international » : apprenez à lire entre les lignes de ceux qui vous promettent monts et merveilles...

### Service public ou Fonction publique ?

Il faut prendre garde à ceux qui jouent sur les mots et prétendent défendre le « service public ». Celui-ci n'est pas synonyme de Fonction publique et peut être confié à des compagnies privées. Lorsque Veolia ou Suez assurent l'acheminement de l'eau, c'est du service public !

### Fonctionnaire international ?

La plupart des agents au service

**des organisations internationales ne sont pas « fonctionnaires » au sens français du terme** mais sous contrat de travail de droit privé, régis par une convention collective. C'est le cas par exemple des contrôleurs de Maastricht.

### La garantie de l'emploi

Dans un monde en crise économique grave, chacun peut apprécier la valeur de la garantie d'un emploi. **Un fonctionnaire ne peut être licencié pour raisons économiques, ce qu'aucun statut privé, même parmi les plus protecteurs, ne peut garantir.** Ceux qui pensent que l'herbe est plus verte ailleurs sont-ils assurés contre la sécheresse ?